



Coordination des Associations de Seniors

Procès-verbal de la réunion du CA du 23 mai 2017

Approuvé

Présents :

<i>Arlette Crapez Nisot</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Courants d'âges</i>
<i>Henri Lurkin</i>	<i>C2S</i>
<i>Jeannine Martin</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Louise-Marie Vandenhove</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
<i>Raymond Hoens</i>	<i>FGTB Seniors</i>
<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>

Excusés :

	<i>Senoah</i>
	<i>AFUTAB</i>
<i>Anne Jaumotte</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Anne-Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Enéo</i>
<i>Corinne Rosier</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Florence Lebailly</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Isabelle Capiaux</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Jacques Maesschalck</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Jean-Jacques Viseur</i>	<i>Enéo</i>
<i>Jean-Marie Amand</i>	<i>C2S</i>
<i>Michel Habran</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Norbert Knaepen</i>	<i>FGTB Seniors</i>
<i>Patrick Feltesse</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Philippe Andrianne</i>	<i>Enéo</i>

Absents :

Invités :

Kiriaki Karpitsaris - Secrétaire administrative

1. Approbation du PV du 25 avril 2017

Les membres de la CAS présents lors du CA du 25 avril 2017 approuvent le PV sans modification.

2. Courriers et archives

Courriers :

- ✚ Suite à l'envoi des brochures de la Commission Mobilité, Monsieur Paul MAGNETTE et Monsieur André ANTOINE ont répondu, accusant la bonne réception de celle-ci. Monsieur A. ANTOINE précisant qu'il transmettait la brochure au panel citoyen.
- ✚ L'envoi d'un courrier à la SNCB a porté ses fruits puisqu'une rencontre est prévue le 9 juin 2017 dans l'après-midi afin de faire part des attentes et besoins des seniors en matière de train.

Un mail a été adressé aux membres de la CAS afin qu'ils transmettent leurs demandes pour le 31 mai 2017 afin qu'elles soient présentées et défendues par Henri LURKIN et Isabelle CAPIAUX lors de cet entretien.

- ✚ Lors du CA du 25 avril 2017, le projet des Assises des Seniors retravaillé par le groupe de travail sur base volontaire en date du 12 avril 2017, a été approuvé.

Le 25 avril, un courrier officiel de Monsieur Thierry BODSON, Secrétaire général de l'Interrégionale wallonne de la FGTB, a été adressé à la CAS et co-signé par Monsieur Raymond HOENS.

En date du 4 mai, Henri Lurkin, avec l'approbation du Bureau a adressé une réponse à Monsieur BODSON ainsi qu'aux autres destinataires du mail initial.

Une nouvelle réaction de la FGTB nous est parvenue le 9 mai 2017.

Ces différents courriers sont lus lors de la réunion.

Les membres du CA décident qu'une réunion doit être tenue en présence de Monsieur Thierry BODSON afin de clarifier la situation.

Henri LURKIN répondra au courrier du 9 mai 2017 afin de proposer des dates de rencontre à Monsieur BODSON.

Ces trois courriers sont joints en annexe au présent rapport.

3. Assises des Seniors

Le projet des Assises a été approuvé par le CA du 25 avril 2017 et l'est à nouveau lors de cette séance, à l'exception de la FGTB Seniors qui s'abstient tant qu'une réponse à son courrier du 9 mai dernier n'aura pas été apportée.

Henri LURKIN rappelle qu'il est de l'intérêt commun de mener un projet au plus près du pouvoir, ce qui est le cas en l'espèce avec les Assises des Seniors.

Raymond HOENS signale que des études ont déjà traité certains thèmes du projet des Assises. Les membres de la CAS ayant retravaillé le projet lui expliquent que les Assises des

Seniors consistent en la centralisation des études et travaux traitant des différents thèmes afin de, soit rédiger des notes de synthèse, soit mettre en place des groupes de travail afin de traiter des points non encore traités et permettre au final des productions à destinations des politiques au niveau communal pour 2017, et fédéral pour 2018.

Pour ce faire, il est rappelé que les membres de la CAS devront participer en transmettant les travaux, études et analyses déjà effectuées par leur association.

Raymond Hoens confirme que la FGTB Seniors participera aux Assises des Seniors par le biais de l'envoi des études de son association, la FGTB Seniors.

4. Publication au Moniteur Belge

La publication suite aux nouveaux mandats du 6 juin 2016 et 23 juin 2016 a été publiée en date du 3 février 2017 au Moniteur belge.

Cependant, les informations reprises sur le site de la BCE ne reprennent pas les membres actuels de la CAS, certains noms y figurant encore datent de 2012.

Renseignements pris, il s'avère que les noms des Administrateurs repris sur le Formulaire II ne sont pas publiés et ne sont pas plus transmis à la Banque Carrefour des Entreprises (BCE).

Une nouvelle publication doit être prévue afin clarifier les administrateurs de la CAS, le tout dans le Formulaire II.

5. Comptes 2016

Les comptes de la CAS avaient été soumis au CA du 28 mars 2017 et approuvés par le CA sous réserve du rapport des vérificateurs aux comptes.

Le rapport est positif, les comptes sont donc définitivement approuvés par le CA de ce jour.

6. Rapport d'activités 2016

Après relecture du rapport d'activités, les modifications et corrections suivantes doivent être apportées :

- Page 3, dans la liste des activités de la CAS, il faut rajouter la participation au projet WADA (Wallonie Amie des Aînés) et la participation au Colloque de organisé par BRAISES, réseau interuniversitaire francophone d'expertise du vieillissement.
- Page 4, travail interne, corriger le nom d'Anne Marie BALTHASART

Le rapport d'activités 2016 est approuvé sous réserve des modifications susmentionnées.

7. Rencontre avec la SNCB

Comme expliqué dans lors du point « courriers et archives », le courrier de demande de rencontre avec la nouveau CEO de la SNCB a porté ses fruits, une rencontre étant prévue le 9 juin 2017 dans l'après-midi.

Afin de mettre en commun les attentes et les recommandations des membres de la CAS, un courrier a été adressé en date du 19 mai 2017 à tous les membres de la CAS afin que leur avis/demandes soient envoyés à la secrétaire de la CAS pour le 31 mai 2017 au plus tard.

Henri LURKIN, Président de la CAS et Isabelle CAPIAUX, secrétaire du CA participeront à cette rencontre afin de soumettre et défendre les demandes communes des membres de la CAS.

Raymond HOENS profite de la séance afin de signaler que la suppression des fascicules papier reprenant les horaires de train d'une ligne cause des soucis aux Seniors.

8. Divers

Aucun divers

Annexes :

- PV du 25 avril 2017 approuvé
- Echange de courriers entre la FGTB Seniors et la CAS
- Assises des Seniors approuvé
- Rapport d'activités 2016 approuvé
- Comptes 2016 : bilan 2016
- Rapport des vérificateurs aux comptes